

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

L'armorial de la Suisse, publié par  
la Société de café Hag

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 80

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## L'Armorial de la Suisse, publié par la Société de café Hag

Depuis déjà de nombreuses années, la Société de Café Hag édite un Armorial de la Suisse qui compte aujourd'hui parmi les plus intéressantes publications héraldiques de notre pays.

Dans cette abondante collection de 1509 armoiries civiles et 80 armoiries ecclésiastiques, tous les cantons sont représentés. En ce qui concerne le Valais, on y trouve 5 armoiries appartenant à l'Eglise : ce sont celles des Evêchés de Sion (f. I, n. 7) et Bethléem-St-Maurice (I, 8), du Chapitre de Sion-Valère (I, 15), de l'Abbaye de St-Maurice (I, 35) et de la Prévôté du Grand-St-Bernard (I, 34). Au point de vue civil, les armoiries cantonales (n° 440) voisinent avec 23 communes ou fractions de communes. Münster (n° 172), Brigue (171), Viège (170), Loèche (168), Sierre (175), Sion (167), Martigny-Ville (173), Saint-Maurice (174), Monthey (179), qui sont chefs-lieux de Districts, ont des armes bien connues, fort bien présentées dans cet Armorial. Les armes de Rarogne (177) et Conthey (169) demandent une explication. Rarogne, en effet, porte traditionnellement un beau cep de vigne, et n'a que ce cep soit dans ses sceaux de 1529 et 1571 (cf. DHBS), soit sur les monnaies de 1498, 1501 et 1528 (cf. de Palézieux : *Numismatique de l'Evêché de Sion*), soit dans la *Chronique* de Stumpf (1548) ; malheureusement, une aigle impériale timbrant l'écu de Rarogne, a été faussement introduite dans le blason de Rarogne (cf. Comtesse, *Annales Val*, juin 1927, p. 84), et cette erreur, popularisée par d'Angreville, est, hélas ! continuée dans l'Armorial de la Suisse du Café Hag... Par contre, les armes de Conthey données par cet Armorial sont fort intéressantes, et, semble-t-il, peu connues ; c'est une invitation à reviser ce qu'on publiait auparavant sous le nom de Conthey...

En dehors des chefs-lieux de Districts, l'Armorial Hag donne les armes des communes suivantes : Orsières (395), Vernayaz (767), Bagnes (884), Granges (929), Hérémente (933), Oberwald (959), Port-Valais (967), Savièse (978), Finhaut (1048), St-Gingolph (1100), Visperterminen (1378). Orsières et Bagnes ont déjà l'honneur de figurer sur les monnaies de 1498 à 1528, et dans la *Chronique* de Stumpf (1548) ; mais si Orsières n'a pas varié, Bagnes s'est chargé postérieurement d'un soleil et de deux étoiles qui ne se justifient guère... On peut déplorer aussi que Visperterminen n'ait pas (ou n'ait plus) la noble simplicité des armes que lui attribuait d'Angreville (1868)... Port-Valais est intéressant avec son ancre symbolique et la balance de S. Michel qui rappelle le patron du lieu en même temps que l'Abbaye piémontaise de St-Michel dont Port-Valais dépendait jadis. Aujourd'hui le Bouveret voisin se développe, et les armes de cette localité (qui n'est pas commune) figurent dans l'Armorial. Les armes de St-Gingolph sont sculptées, en un cartouche élégant, sur la porte du château de cette petite cité (cf. *La Maison Bourgeoise en Suisse*, t. XXVII, *Valais*, pl. 2, fig. 2, et pp. XII-XIII). Quant au blason Châtelard-Montreux attribué par erreur à Châtelard près Finhaut (470), il a été publié à nouveau exactement (1163).

Ces brèves notes suffisent à montrer tout l'intérêt que comporte l'Armorial de la Suisse édité par la Maison Hag. Aussi félicitons-nous cette Maison en formulant le vœu qu'elle puisse continuer fidèlement son programme à la fois patriotique et artistique.

L. D. L.